

*Questions orales*

à long terme par le truchement de ces programmes de base visant à aider les femmes au Canada.

\* \* \*

**L'AGRICULTURE**

**M. Stan J. Hovdebo (Saskatoon—Humboldt):** Monsieur le Président, c'est au ministre suppléant de l'Agriculture, quelle que soit son identité, que je m'adresse.

Dans les jours qui viennent, les agriculteurs vont entreprendre leurs semailles. Ils s'attendaient à recevoir du gouvernement fédéral une aide financière qui leur permette de payer en partie leur carburant, leur engrais et leurs semences. Au lieu de cela, vendredi dernier, ils ont été avisés que les taux d'intérêt de la Société du crédit agricole allait encore augmenter et qu'ils pourraient obtenir de l'aide du gouvernement fédéral, à condition que les provinces acceptent de partager les frais du programme. Toutes ces négociations avec les provinces au sujet du partage des frais n'aboutiront pas du jour au lendemain.

Le gouvernement a-t-il une idée du temps dont il aura besoin pour mener à bonne fin ces négociations avec les provinces, ou entend-il abandonner les agriculteurs à leurs seules ressources tandis qu'il se querelle avec les provinces?

**M. Murray Cardiff (secrétaire parlementaire du vice-premier ministre, président du Conseil privé et ministre de l'Agriculture):** Monsieur le Président, nous n'avons pas l'intention de prolonger ces négociations plus que nécessaire. Plus tôt nous nous entendrons avec les provinces, plus tôt les agriculteurs auront l'argent en main. Comme je l'ai dit précédemment, les fonctionnaires compétents participent toute cette semaine durant à des négociations et à des discussions et nous espérons en venir à un accord dans les plus brefs délais.

Je tiens à rappeler au député que, ainsi que notre ministre l'a dit, l'agriculture constitue une responsabilité partagée. Nous éprouvons autant de difficulté que les provinces à trouver de l'argent. Voilà pourquoi nous demandons aux provinces de faire leur part pour venir en aide aux agriculteurs de notre magnifique pays.

**M. Stan J. Hovdebo (Saskatoon—Humboldt):** Monsieur le Président, il s'agit d'une situation d'urgence, de sorte que le délai doit être aussi court que possible, et non pas aussi long que possible. Qu'entend faire le gouvernement s'il n'arrive pas à s'entendre avec l'une des

provinces quant au partage des frais? Abandonnera-t-il simplement les agriculteurs à leurs propres ressources?

Il y a une heure, en Saskatchewan, le ministre de l'Agriculture et tous les dirigeants du monde de l'agriculture ont fait savoir qu'ils croyaient sincèrement qu'il s'agissait là d'une responsabilité fédérale et qu'ils ne devraient pas être obligés de payer.

**M. Murray Cardiff (secrétaire parlementaire du vice-premier ministre, président du Conseil privé et ministre de l'Agriculture):** Je le répète, monsieur le Président, il s'agit d'une responsabilité partagée. Nous sommes déterminés à ce que nos négociations réussissent. Quiconque entreprend des négociations avec l'idée qu'il va échouer va nécessairement échouer; cependant, nous n'avons pas l'intention d'échouer.

\* \* \*

**L'AÉROPORT INTERNATIONAL PEARSON**

**M. Joe Comuzzi (Thunder Bay—Nipigon):** La semaine dernière, monsieur le Président, j'ai posé deux questions au ministre des Transports au sujet de l'Aéroport international Pearson, d'abord sur le système de sécurité, ensuite sur la congestion de l'espace aérien.

Le ministre a répondu que «le système fonctionne et demeure sécuritaire». Trois jours plus tard, le Bureau canadien de la sécurité aérienne a rendu public un rapport dont voici un extrait: «Le ministre doit intervenir de toute urgence pour remédier à 48 lacunes évidentes à l'Aéroport international Pearson afin d'éviter les collisions aériennes.» Qui a raison?

**L'hon. Doug Lewis (ministre des Transports):** Monsieur le Président, nous avons reçu le rapport du Bureau canadien de la sécurité aérienne et nous l'examinons soigneusement. Nous avons déjà éliminé plusieurs des lacunes dont il fait état. Nous avons engagé environ 360 personnes qui suivent actuellement des cours pour devenir contrôleurs aériens et, depuis 1988, l'école de formation a 312 places, soit le double de sa capacité antérieure. Ayant réengagé d'anciens contrôleurs et d'autres contrôleurs retraités, nous prenons des mesures additionnelles pour assurer la sécurité de nos espaces aériens.

**M. Joe Comuzzi (Thunder Bay—Nipigon):** Monsieur le Président, j'adresse ma question supplémentaire au même ministre. Nous entendons souvent parler des contrôleurs aériens: nous en avions 1 893 en 1985, contre seulement 1 500 le 1<sup>er</sup> janvier dernier, période pendant laquelle les députés conservateurs dirigeaient le gouvernement.